



COMITÉ : NORD

Adresse : Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone : 03 20 59 92 39

Email : contact@comitenordjudo.fr

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date : 28 mai 2024

Lieu : Villeneuve d'Ascq

PARTICIPATION

- nombre de membres votants convoqués	178
- nombre de membres votants présents	23
- nombre de membres votants représentés	8
- nombre total de voix	6400
- nombre de voix représentées	1130
- nombre de voix présentes	370

Total des votants présents et représentés 31 votants représentant 1500 voix

Le quorum étant fixé à 60 votants représentant 2134 voix, le quorum n'est pas atteint.

Cette Assemblée Générale étant un report de l'Assemblée Générale du 6 mai 2024 qui n'avait pas eu le quorum, l'Assemblée réunit ce jour pourra donc délibérer valablement.

PERSONNES INVITEES

GUILBAUT Gérard (Président de la Ligue des Hauts de France)

BARREYRE Lilian (Conseiller Technique Sportif Régional)

CHAPUIS Emma (Responsable Administrative Régionale)

RESOLUTIONS

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 22 mai 2023 à Villeneuve d'Ascq.

Le PV est approuvé à l'unanimité des votants.

2. Rapports du Comité Directeur

- 2.1. Rapport moral du Président Éric FIOILKA

FORMULAIRE 3-1 – comité

Le Président rappelle qu'avec 19 436 licenciés, et une augmentation de 6% du nombre de licenciés par rapport à la saison 2019/2020, notre département est et reste le plus gros comité de France. Ceci est le fruit du travail des clubs et du Comité qui cherchent toujours l'intérêt du Judo et de ses pratiquants.

Le Président explique que ces chiffres sont dûs à un taux de renouvellement qui s'est amélioré chez les 7-15 ans.

Au niveau de nos événements, le Président précise que par rapport à 2022/2023, nous avons une augmentation de 10% en termes de participation. Cela est une bonne nouvelle, mais c'est parfois compliqué à gérer.

Il évoque également les affaires de violence et d'abus sexuel qui ont marqué le début de l'olympiade. La vigilance quotidienne et l'intolérance absolue sont par rapport à cela un minimum. Il précise que nous retrouvons en fin d'olympiade des partenaires dont nous avons perdus la confiance. Ceci a été possible grâce à nos actions et à notre comportement durant les quatre années.

Sur 2023, trois événements sont venus compléter les événements départementaux : le Championnat de France para-judo, le Championnat de France militaire et l'Eurométropole Master de Mouvaux, soit 39 compétitions sans compter les stages et les regroupements.

Le Président souligne la progression dans l'organisation des événements et évoque le partage d'expérience fait auprès des clubs dans un souci de formation.

L'Eurométropole Masters est évoqué comme un événement de renommée mondiale qui fait la vitrine de notre département. La possibilité d'obtenir la label Super Excellence en augmenterait encore la reconnaissance.

Malgré cela, le Président déplore le peu de compétitions régionales organisées sur notre département ce qui oblige nos officiels et nos judokas à se déplacer.

La baisse des subventions et leurs conditions d'attribution qui évoluent vont nécessiter une réflexion sur notre calendrier.

Le Président termine en soulignant sa fierté d'avoir dirigé le Comité du Nord qui est un département formidable. Il remercie également toute l'équipe qui œuvre au bon fonctionnement de ce grand département.

2.2. Rapport d'activité du Secrétaire générale Jean-Luc LANGREZ

Le Secrétaire Général balaye l'ensemble des activités menées par le Comité Nord.

Il rappelle la nécessité et l'obligation de licencié « TOUS » les pratiquants pour garder l'affiliation à la Fédération.

Il précise également que bien que les conflits et litiges semblent en baisse, ils existent toujours. Le Secrétaire Général informe que toutes les obligations statutaires (réunions...) ont été respectées.

Il termine par remercier tous les partenaires du Comité Nord.

2.3. Rapport financier du Trésorier Christian PRENOM

Le Trésorier explique que l'année 2023 marque une reprise à plein régime de l'activité tant sur le plan sportif qu'administratif et financier.

Ceci, ainsi que la revalorisation des frais d'arbitrage, de la partie médicale, des frais de déplacements par rapport à l'inflation, la partie salariale du secrétariat, et la mise à disposition de la cadre technique, explique le résultat déficitaire.

Le Trésorier nous rassure sur un résultat à relativiser par rapport aux excédents précédemment réalisés en 2020 (80 000€) et 2021 (10 674€), mais il précise quand même qu'un resserrement financier sera à faire tout en maintenant le bon fonctionnement du Comité.

FORMULAIRE 3-1 – comité

Il rappelle également que du matériel a été acheté pour le bon fonctionnement (surfaces neuves de tatamis, télévisions, PC pour les compétitions, tenues, écussons et cravates pour les nouveaux arbitres et la Coupe de France Minimes par équipes et les différents stages).
Il termine en remerciant l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

3. Arrêté des comptes annuels 2023

Les comptes sont clôturés au 31 décembre 2023.
L'arrêté des comptes est validé par l'expert-comptable.
Le total du bilan est de 196 736,56 euros.
Le chiffre d'affaires est de 102 572,25 euros.
Le déficit s'élève à 44 652,20 euros

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les rapports ne révèlent aucune anomalie de fonctionnement.

5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité quitus de gestion au Comité Directeur.

6. Affectation du résultat

Le déficit est affecté aux réserves statutaires ou contractuelles.

7. Révisé du budget 2024 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier

Le budget prévisionnel révisé 2024 est présenté par le Trésorier Général Christian PRENOM.
L'Assemblée approuve le budget prévisionnel révisé 2024 avec 1380 voix pour et 120 voix d'abstention.

8. Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel révisé 2024 est présenté par le Trésorier Général Christian PRENOM.
Il est précisé que la cotisation club qui est fixée à 144€ pour la part Comité restera inchangée cette année. Elle sera réévaluée en 2025 pour une mise en application en 2026.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le budget prévisionnel révisé 2024.

9. Désignation des vérificateurs aux comptes

Monsieur Philippe Bruggeman ne souhaite plus être vérificateur aux comptes. Les vérificateurs n'ont pas été désignés. Un appel à candidature sera émis en début de saison et la désignation des vérificateurs fera l'objet d'un vote électronique des clubs.

10. Cotisations Club

FORMULAIRE 3-1 – comité

Il a été décidé de faire une consultation électronique pour une éventuelle augmentation de la cotisation club pour la saison 2025.

11. Informations fédérales

Elles ont été données à l'Assemblée Générale du 06 mai 2024 à Vieux Condé par Monsieur Mohammed Zouarh, membre du Conseil d'Administration de France Judo, Vice-Président culture Judo et Grades.

12. Elections du Comité Directeur, des délégués des clubs, des représentants des enseignants

ELECTIONS au COMITE DIRECTEUR

PHASE 1 : Vote scrutin de listes

Liste n°1

BERTHET François (Président)	
HERAS Carole (Secrétaire Générale)	
PRENOM Christian (Trésorier)	1355 voix
LANGREZ Jean-Luc	
LESUR Simon	
WAROQUIER Michel	

PHASE 2 : Vote scrutin individuel

FIOLKA Eric	1490 voix
GOEMAERE Emilie	1410 voix
MORTUAIRE Marlène	1490 voix
RASSCHAERT Brigitte	1450 voix

Les membres élus sont donc :

BERTHET François Président
HERAS Carole Secrétaire Générale
PRENOM Christian Trésorier
FIOLKA Eric
GOEMAERE Emilie
LANGREZ Jean-Luc
LESUR Simon
MORTUAIRE Marlène
RASSCHAERT Brigitte
WAROQUIER Michel

François BERTHET, en tant que Président est mandaté à la représentation du Comité à l'Assemblée Générale Fédérale.

ELECTION DES DELEGUES DES CLUBS

Candidats :

DRUBAY Emilie	1495 voix
MACHTELINCK Corentin	1495 voix
VASSEUR Thibault	1495 voix

FORMULAIRE 3-1 – comité

Les délégués des clubs élus sont :

DRUBAY Emilie, MACHTELINCK Corentin et VASSEUR Thibault. DRUBAY Emilie accompagnera le Président lors des Assemblées Générales de la Fédération.

ELECTION DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS

Candidature individuelle femme :

FALSE Fabienne 1490 voix

Candidature individuelle homme :

NETTE Sébastien 1490 voix

Les représentants des enseignants élus sont :

FALSE Fabienne et NETTE Sébastien.

AUTRES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est parvenue au Comité Nord de Judo.

BERTHET François
Président du Comité Nord



HERAS Carole
Secrétaire Générale du Comité Nord

